



Les cafés de la statistique

"La statistique éclaire-t-elle les questions de société" ?

Soirée du 10 mai 2016

Classes moyennes : un objet de débats et de controverses

Synthèse des débats ^[*]

Les classes moyennes, au cœur du rêve social français, cristallisent aujourd'hui bien des angoisses. Pourtant, à l'étranger, notamment aux États-Unis, l'approche par les sciences sociales souligne par contraste combien la France se distingue de la dynamique américaine d'écartèlement des classes moyennes depuis plusieurs dizaines d'années. L'exemple américain met en relief les spécificités françaises ; ici, la référence aux catégories socioprofessionnelles est centrale, la recherche des frontières est une exigence et l'analyse se veut plus multidimensionnelle. La dynamique elle-même est plus complexe. De nombreux indicateurs montrent que, pour les inégalités économiques comme pour l'écartèlement des classes moyennes, la France semble protégée des influences internationales et résiste au changement. Mais ils révèlent aussi un fort malaise. Un examen plus approfondi de la question permet de saisir pourquoi des tensions s'accroissent au sein du modèle français de société de classes moyennes.

Invité :

Louis Chauvel

Professeur à l'Université du Luxembourg, chercheur associé à Sciences Po (Observatoire sociologique du changement), membre honoraire de l'Institut Universitaire de France. A la rentrée 2016, il publie au Seuil son nouvel ouvrage : « La spirale du déclassement – Essai sur la société des illusions ».

Exposé introductif :

L'invité présente tout d'abord l'outil de travail qu'il utilise pour étudier les classes moyennes dans le monde : il s'agit de la base de données du « Luxembourg Income Study » (LIS), un institut dont les

^[*] Tant l'exposé liminaire que le contenu des échanges sont structurés en quelques thèmes, sans suivre l'ordre chronologique. Par ailleurs, l'identité des intervenants n'était pas toujours connue et l'on a choisi de ne pas attribuer nominativement les propos. Au reste, ceux-ci ont été reconstitués à partir des notes du secrétariat sans reprendre leur formulation détaillée. Pour retracer le débat, les thèmes sont souvent introduits sous forme d'une question : ce qui vient ensuite n'est pas la seule réponse de l'invité, mais l'ensemble des contributions des participants.

membres réalisent un remarquable travail de collecte et d'harmonisation des informations. La base de données du LIS contient des micro données sur les revenus dans 40 pays, couvrant une période de 30 ans : elle permet d'étudier de façon comparative comment la répartition des revenus a évolué dans les différents pays, et comment les « maillons intermédiaires » de cette répartition ont pu connaître au cours des années récentes des transformations importantes.

La classe proche de la médiane des revenus

La première façon de définir, puis de caractériser les classes moyennes, c'est de considérer une « classe proche de la médiane » dans la distribution des revenus. Très critiquée en France, on y reviendra, une telle définition est acceptée dans 90 % du débat international sur ce sujet. Elle peut recevoir plusieurs acceptions, plus ou moins larges : souvent, on retient les personnes situées entre 75 % et 150 % de la médiane. Pour comparer cette classe et son évolution entre différents pays, on trace des « strobiloïdes » : il s'agit de courbes dont la largeur, à une hauteur donnée correspondant à un certain niveau de revenus, est proportionnelle au nombre d'individus à ce niveau¹. Les strobiloïdes de 9 pays à deux dates (vers 1985 et vers 2011) permettent de comparer les importances des classes moyennes, et d'apprécier leurs différences d'évolution (graphique 1 page suivante). La forme de la « toupie » permet d'apprécier l'importance des classes moyennes : plus elle est « enflée » au voisinage de la médiane, plus les classes moyennes ont de poids dans le pays considéré (on comparera par exemple la Suède au Mexique). Et la variation de cette forme renseigne sur le devenir des classes moyennes : en particulier quand le renflement de la toupie est « comprimé » au fil des années, comme c'est le cas par exemple pour l'Allemagne, cela veut dire qu'une partie de la substance des classes moyennes est partie, soit vers le bas de la distribution, soit vers le haut. Une telle compression apparaît beaucoup plus fortement dans le cas des États-Unis, du Royaume-Uni et d'Israël. Elle est observée dans la majorité des pays développés, mais pas dans le cas de la France (graphique 1), ni dans le cas de l'Italie (jusqu'en 2010). Les indicateurs d'inégalité des revenus la confirment².

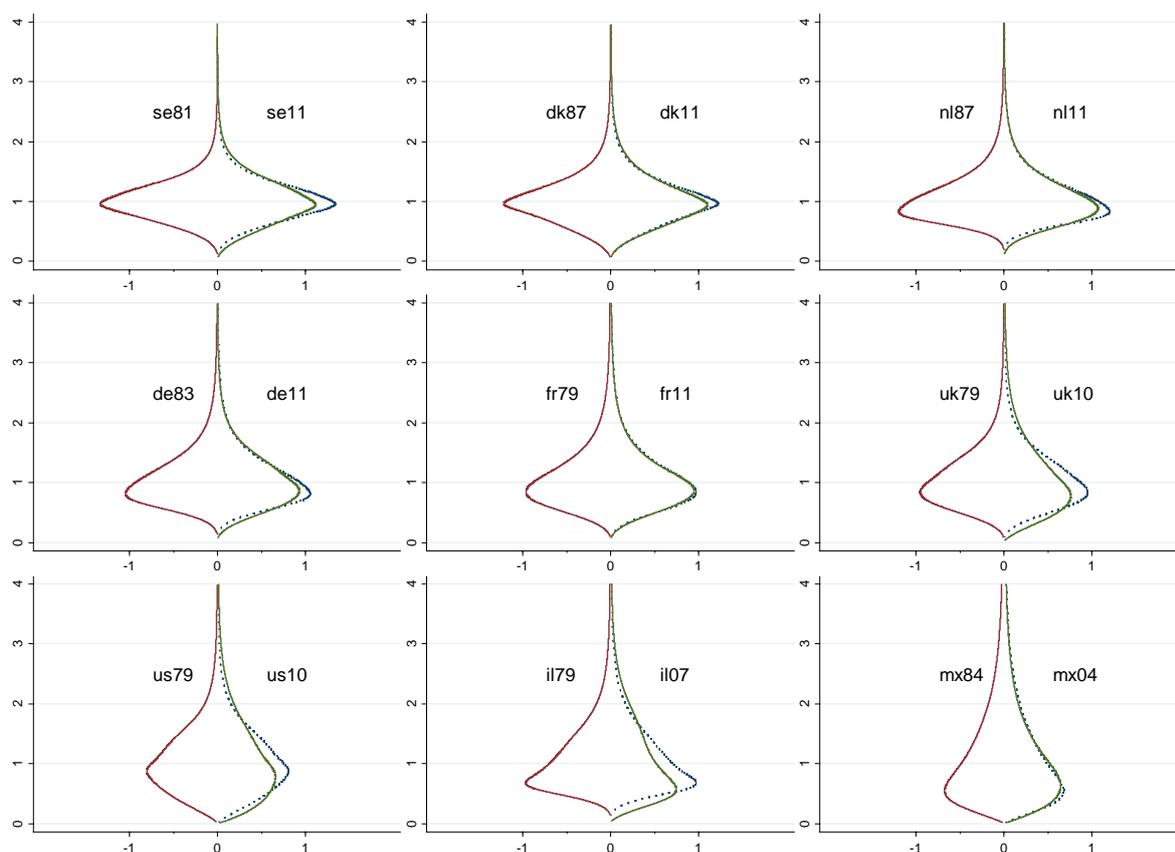
Une difficulté de cette définition des classes moyennes est qu'elle ignore totalement le patrimoine, dont la répartition est beaucoup plus inégalitaire que celle des revenus³. Le strobiloïde du revenu en France, on l'a vu, présente le renflement autour de la médiane caractéristique d'un pays de classes moyennes ; le strobiloïde du patrimoine ne fait apparaître aucun renflement autour de la médiane (graphique 2). Mais en ce qui concerne l'évolution, si en termes de revenus on n'en constate guère, en termes de patrimoines on peut parler d'une distorsion croissante au sein des classes moyennes, entre d'une part les classes moyennes intermédiaires telles que le modèle en avait été conçu dans les années 1960-1970, et les classes moyennes supérieures, structurellement épargnantes ou dépositaires d'un certain patrimoine. Le « retour du patrimoine » scelle en France le glas de l'unité des classes moyennes telles qu'on les concevait dans les années 1960. A cette époque, le patrimoine chutait, et

¹ Ces représentations ont été initiées par Vilfredo Pareto à la fin du XIX^e siècle, et utilisées par Henri Mendras. On peut les comparer à des pyramides des âges

² En particulier la croissance de l'indice de Gini : cf. tableau 1 en annexe. L'indice de Gini de la distribution des revenus est un indice de concentration du revenu total : si l'on classe les individus par revenus croissants, et si l'on représente le pourcentage du revenu total en fonction du pourcentage du nombre d'individus (de 0 à 100), l'indice de Gini est égal au double de l'aire comprise entre la courbe et la bissectrice du carré. Cet indice vaudrait zéro si les revenus étaient tous égaux, 1 si un seul individu percevait le revenu total.

³ Pour donner une image : si le patrimoine médian des Français était représenté par un homme debout, celui de Bill Gates culminerait à 50 kilomètres plus haut ! L'indice de Gini s'établit à 0,28 pour la distribution des revenus en France, 0,68 pour la distribution des patrimoines en France, 0,80 pour la distribution des patrimoines aux États-Unis. Contrairement à de nombreuses variables distribuées selon des lois de Laplace-Gauss (courbes en cloche), les logarithmes des revenus ou des patrimoines sont distribués selon des distributions « à queue épaisse » comme celle que Pareto a étudiée.

la croissance des salaires des catégories moyennes de la fonction publique et des grandes entreprises faisait que le vieux modèle des classes moyennes dépositaires d'un patrimoine, les anciens « rentiers », apparaissait balayé. Ce modèle est réapparu depuis le milieu des années 1980.



Graphique 1 : **Strobiloïdes comparés de neuf pays** pour une date proche de 1985 (courbe de gauche) et pour une date proche de 2011 (courbe de droite). Pour faciliter la comparaison, le symétrique de la courbe de gauche a été porté à droite en pointillé.

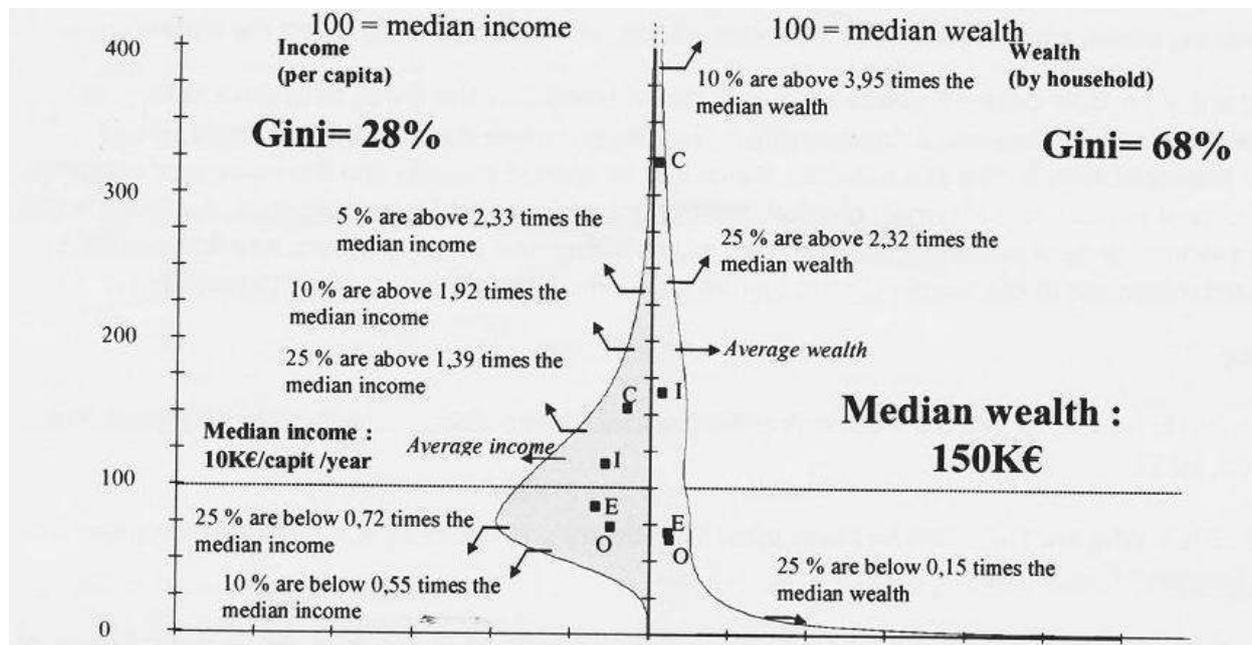
Ligne supérieure : Suède, Danemark, Pays-Bas

Ligne médiane : Allemagne, France, Royaume-Uni

Ligne du bas : États-Unis, Israël, Mexique

L'ordonnée 1 représente la médiane du pays considéré à la date considérée. La surface entre la courbe et la droite verticale d'abscisse 0 est la même pour toutes les courbes. La largeur de la courbe à une hauteur donnée est proportionnelle au nombre d'individus à ce niveau.

Extrait de : « Moyennisation ou polarisation ? La dynamique des classes moyennes en France et dans un monde globalisé » Louis Chauvel Les Cahiers Français n°378 – Janvier- février 2014

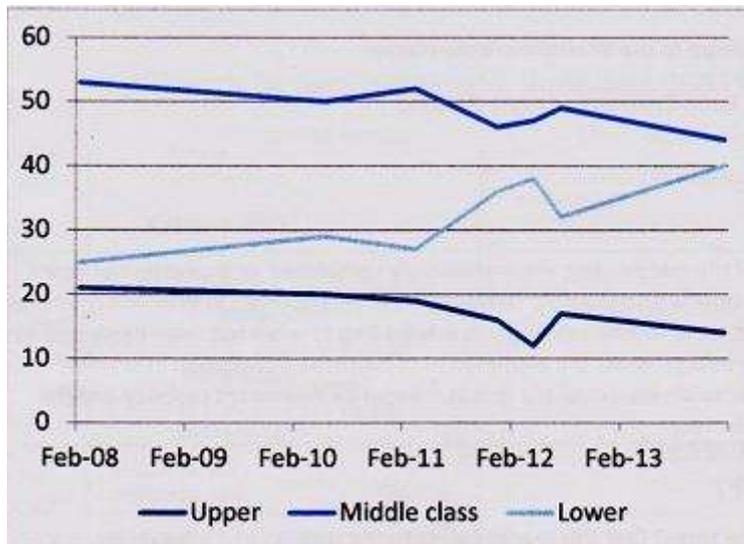


- Graphique 2 : Strobiloïdes du revenu (« income ») et du patrimoine (« wealth »)– France – 2005 - Extrait de « Malaise in the Western middle classes » de Louis Chauvel et Anne Hartung Cahiers de l'UNESCO 2016 (à paraître).
- Lecture : Les points C, I, E, O désignent respectivement les catégories « Cadres », « Professions intermédiaires », « Employés » et « Ouvriers ». Pour le revenu, ces points sont positionnés à la médiane de la catégorie ; pour le patrimoine, à la moyenne de la catégorie.
- Sources : pour le revenu , enquête Budget des ménages Insee 1995 ; pour le patrimoine, enquête Actifs financiers Insee 1992 ; réévaluation pour l'année 2005 (croissance et inflation).

Deux autres définitions

Deux autres définitions des classes moyennes sont couramment utilisées dans les études sociologiques.

La deuxième définition repose sur le sentiment exprimé par les personnes elles-mêmes, en réponse à une question du genre : « estimez-vous appartenir aux classes moyennes ? ». C'est la moins fiable des définitions. En France, un pourcentage croissant de la population se sent membre des classes moyennes, y compris une partie importante de ce qui reste de la classe ouvrière, et même... l'actuel Président de la République, comme il l'a déclaré, avant son élection il est vrai. Mais, entre l'expression d'un sentiment de classe et la réalité objective telle qu'on peut la mesurer au travers des budgets, comme Maurice Halbwachs le faisait déjà, il y a un « gap » important et croissant : soit que les gens « se trompent », soit qu'ils trompent les sondeurs... Du coup, il est très douteux qu'on puisse faire confiance à de tels pourcentages issus d'enquêtes d'opinion pour apprécier la dynamique des groupes sociaux, que la tendance concernant les classes moyennes soit à la croissance, comme en France, ou à la décroissance, comme aux États-Unis (graphique 3)



- Graphique 3 : Pourcentage des adultes qui s'identifient eux-mêmes à chaque classe sociale - Extrait de « Malaise in the Western middle classes » de Louis Chauvel et Anne Hartung Cahiers de l'UNESCO 2016 (à paraître)
- Lecture : « Upper » : classe supérieure (incluant la classe moyenne supérieure) ; « Lower » : classe inférieure (incluant la classe moyenne inférieure) ; « Middle class » : classe moyenne.
- Source : PEW research center

La troisième définition est la définition la plus habituelle en France : c'est celle qui se réfère aux professions, au travail réalisé quotidiennement, qu'il soit manuel ou intellectuel. Au prix de quelques petites modifications, les « catégories socioprofessionnelles » de la statistique publique permettent d'approximer des classes sociales, et la CSP « professions intermédiaires » constitue l'idéal-type des classes moyennes. Cette démarche s'est exportée : la typologie « EGP »⁴ créée à Oxford depuis les années 1970 distingue les « professionnels » qui sont l'équivalent de nos « cadres », et les « associate professionals », qui décalquent nos « professions intermédiaires ». Des travaux similaires ont porté sur les transformations des groupes socio-professionnels aux États-Unis au milieu des années 1990, d'après la classification des emplois : ces travaux ont repéré une polarisation, et confirmé à la fois la chute des catégories que l'on peut qualifier de classe ouvrière américaine et le diagnostic de « classe moyenne en contraction »⁵ dans ce pays.

Ce diagnostic est moins pertinent en France, où l'on constate seulement un fort ralentissement de la croissance des professions intermédiaires par rapport à la dynamique des années 1960 à 1980. Pour apprécier correctement l'évolution française, il faut aussi prendre en compte l'analyse par âge, période et cohorte : elle montre que la dynamique des nouvelles générations est moins porteuse que l'était celle des précédentes, en termes de mobilité intergénérationnelle. Il faut aussi faire intervenir

⁴ Du nom des trois chercheurs qui l'ont élaborée : John H. Goldthorpe, Robert Erikson et Lucienne Portocarero. On désigne couramment cette typologie par « The EGP class schema ».

⁵ « Shrinking middle class »

la question de la propriété du patrimoine, pour mettre en évidence une distorsion croissante du rapport familial à l'épargne au sein des classes moyennes. On s'aperçoit alors que ce groupe social qui était en cours de densification dans les années 1950-1970 se trouve face aujourd'hui à une situation de stagnation, avec un écartèlement dès lors que la situation patrimoniale est prise en compte, et une mobilité sociale descendante. A cela s'ajoute la question du rapport des diplômes aux emplois occupés : les emplois ouverts actuellement par un diplôme n'ont plus rien à voir avec les emplois que ce même diplôme permettait d'obtenir dans la génération des parents des jeunes actuels. Un certain nombre de pays nordiques ou germaniques ne connaissent pas cette dynamique qu'on peut qualifier de « latine » : en France comme en Italie ou en Espagne (ou en Grèce), nous constatons une déstabilisation de tout un ensemble d'éléments importants de ce qui faisait le statut des classes moyennes.

L'ébranlement d'une « civilisation de classes moyennes »

La question des classes moyennes va au-delà de la description d'une tranche particulière de la population, qu'elle soit définie en termes de revenus, de patrimoines, d'emploi ou à partir du ressenti des individus. Il faut aussi introduire l'idée d'une « société de classes moyennes », voire d'une « civilisation de classes moyennes », pour reprendre une expression utilisée par Alexandre Koyré au début des années 1950. On désigne par là un système de caractéristiques, de valeurs et de croyances de la société tout entière, rattachables à l'importance et à l'impulsion des classes moyennes. On a pu identifier « sept piliers » de ce système⁶, dont plusieurs sont ébranlés aujourd'hui. Non seulement sont ébranlés la réduction des inégalités, l'expansion de la société salariale, l'expansion de l'État-providence, la stabilité de long terme du niveau de revenu, la foi dans le diplôme comme ressource centrale du progrès entre générations ; mais, et c'est plus grave, est mise en doute aussi la maîtrise des risques sociaux collectifs, condition d'une disparition des peurs collectives.

La peur d'avoir faim, qui existait il y a 80 ans dans le bassin minier et sidérurgique de l'ouest Lorrain, a disparu dans les années 1950 et 1960. Certes, elle n'a pas reparu aujourd'hui : mais, au même endroit, nombre de familles ont pour seul revenu stable la pension de réversion d'un travailleur décédé dans les années 1970, et on retrouve de nouvelles situations dégradées, avec des états de santé problématiques. Certes il s'agit de soucis de la « post-classe ouvrière » : mais ces peurs remontent par capillarité dans la classe moyenne inférieure, dans laquelle il n'est pas rare de voir des jeunes vivre de la générosité de leurs parents jusqu'au-delà de 40 ans. Si on prolonge ces tendances, nous devons réfléchir très directement à une forte déstabilisation du système social français à l'horizon de quelques années, avec ses conséquences politiques. Le « septième » pilier de la civilisation de classes moyennes était un rôle politique modérateur et stabilisateur de la classe moyenne : le nouveau populisme radical qui vient de s'affirmer dans des élections en Autriche, les perspectives annoncées pour les élections de 2017 en France, montrent que ce pilier lui aussi est sérieusement ébranlé.

⁶ Cf. « Malaise in the western middle classes » Louis Chauvel and Anne Hartung – Cahiers de l'UNESCO 2016 (à paraître)

Débat :

Les questions soulevées pendant le débat ont permis à l'invité de compléter sur plusieurs aspects son tableau initial d'une « crise profonde de dynamique sociale qui menace la civilisation de classe moyenne »⁷, tout en le différenciant selon les pays. Souvent ces questions portaient à la fois sur des tendances à l'œuvre dans la société et sur les outils pour les observer : pour la clarté, les aspects de méthode ont été rassemblés dans un seul paragraphe, au début de ce compte rendu. Enfin quelques interventions ont contesté le cœur de l'analyse de l'invité : elles sont retracées en dernier lieu.

Quelques questions de définition et de méthode

Comme l'invité le prévoyait, plusieurs participants l'ont interpellé sur la définition des classes moyennes. L'un d'eux conteste qu'on puisse s'en tenir aux classes de revenus, en produisant deux contre-exemples : les ouvriers hautement qualifiés, à statut, perçoivent des revenus proches de la médiane, tout en appartenant à la classe ouvrière ; à l'inverse, les travailleurs intellectuels précaires, tels que certains artistes ou des journalistes précarisés, ont des revenus faibles mais par leur capital culturel appartiennent aux classes moyennes. Pour ce participant, le terme clé pour définir les classes moyennes est celui de « salariat intermédiaire » rassemblant ceux qui n'appartiennent ni aux catégories de direction, ni aux catégories d'exécution. Mais, rappelle l'invité, il ne faudrait pas oublier les auto-entrepreneurs, ni les actifs de plus en plus nombreux que leurs contrats maintiennent en dehors de la sphère du salariat. Et, souvent, les « intellectuels précaires » sont aidés par leurs parents, retraités des classes moyennes supérieures... Cela dit, s'en tenir aux classes de revenus est effectivement trop réducteur, et il faut à tout le moins s'intéresser aussi aux patrimoines. L'intérêt de ces variables quantitatives est qu'elles se prêtent aux comparaisons internationales mieux que les catégories comme les CSP.

Plusieurs participants ont souhaité des éclaircissements sur ce point précis : quelles sont les possibilités de reconstituer des CSP quand on n'en a pas ? A partir de quelles variables peut-on le faire ? L'invité, qui travaille au Luxembourg, se félicite de la distance que cela l'incite à prendre avec les habitudes françaises. En France, les CSP sont d'un usage tellement courant que même les jeunes de 12 ans peuvent dire la CSP de leurs parents ! Ce n'est pas du tout pareil dans les autres pays, et les catégories fondées sur la description des emplois sont très diverses et fluctuantes. Il faut citer de nouveau le « class schema EGP »⁸, mais il est instable. Si l'on travaille sur les pays de l'Union européenne depuis 2005, on a la chance de pouvoir trouver dans le système « SILC »⁹ d'Eurostat un code de professions harmonisé et stable : mais en dehors de ce cas, ce genre de comparaisons nécessite un gros travail.

Variations quantitatives comme le revenu, ou catégories comme les CSP ? Pour l'invité, l'idéal serait de relier le point de vue socio-professionnel et la prise en compte des distributions des variables quantitatives pour parvenir à une statistique mixte, commune aux économistes et aux sociologues. En toute hypothèse, le plus important est de tenir compte des débats internationaux, ce qu'on ne peut pas faire si on s'astreint à penser en français avec des catégories exclusivement françaises.

Un troisième groupe de variables est indispensable pour l'analyse : c'est le triptyque âge – génération – date, qui permet de comparer la situation des jeunes à celle que connaissaient leurs parents au même âge, ou de mettre en évidence les effets de « scarification » de certaines générations du fait d'événements intervenus au moment de leur entrée dans la vie active¹⁰. L'invité déplore que ce

⁷ « Moyennisation ou polarisation ? La dynamique des classes moyennes en France et dans un monde globalisé » Louis Chauvel Les Cahiers Français n°378 – Janvier- février 2014

⁸ Erikson-Goldthorpe-Portocarero : voir ci-dessus note 4

⁹ Statistics on income and living conditions

¹⁰ Ainsi les jeunes nés vers 1948, entrés en activité entre 1965 et 1970 ont bénéficié toute leur vie des circonstances favorables de leur période d'insertion ; c'est l'inverse pour les générations nées à la fin des années 1960.

genre d'analyse soit encore trop peu développé en France et dans beaucoup de pays européens, par comparaison avec les États-Unis : et pourtant, les sociétés européennes ont connu de fortes fluctuations générationnelles, liées aux guerres en particulier. Une participante rappelle néanmoins à ce propos l'ouvrage classique de Kessler, Masson et Strauss-Kahn : « Accumulation et répartition des patrimoines »¹¹, paru en 1982, et qui contenait déjà ce genre d'analyse. Mais l'invité fait état de développements méthodologiques récents parus dans l'*American Sociological Review*, et presque complètement ignorés par la science française.

Aspects multiples de la déstabilisation des classes moyennes

C'est en répondant à des demandes d'explication sur différents pays que l'invité a été amené à aborder plusieurs aspects de l'évolution des classes moyennes. Il l'a fait après avoir rappelé une typologie des États-providence, due à Gosta Esping-Andersen¹², qui conduit à répartir les pays développés en quatre groupes :

- Les pays nordiques, les plus égalitaires de tous ;
- Les pays conservateurs-bismarckiens, groupe auquel la France se rattache ;
- Les pays du sud de l'Europe, qu'on peut qualifier de « familialistes », généreux pour les retraites, mais pas pour les autres prestations sociales ;
- Les pays anglo-saxons libéraux, auxquels on peut joindre Israël.

Comparaison Suède-Danemark

En se référant aux indicateurs de dynamique des classes moyennes publiés par l'invité (tableau 1, reproduit en annexe), un participant se demande pourquoi le Danemark se différencie des autres pays nordiques, Suède, Norvège et Finlande par une stabilité du pourcentage des classes moyennes et une légère baisse des indicateurs d'inégalités, du moins en ce qui concerne la période couverte par ce tableau (1985-2005).

A l'occasion de cette question, l'invité souligne d'abord que l'homogénéité qu'on attribue volontiers ici au groupe des pays nordiques ne résiste pas à un examen plus précis, même si leurs trajectoires jusque dans les années 1990 ont été assez semblables. Les ressources en gaz de la Norvège en font un cas à part. La Suède à travers ses alternances politiques s'est toujours déclarée attachée à son modèle universaliste d'État-providence, le modèle de la grande maison commune où tout le monde participe en théorie, même si ce n'est plus empiriquement le cas. Le Danemark, qui était il y a vingt ans le pays le plus égalitaire du point de vue de l'emploi et des revenus du travail, dans lequel même les moins bien rémunérés de la classe ouvrière gagnaient de l'argent par leur travail, même s'il existait des allocations, n'a pas accepté l'apparition d'une population immigrée considérée comme composée de « passagers clandestins » structurellement sans emploi et vivant de la redistribution ; une catégorie qui n'est plus un prolétariat intégré par le travail, mais une population dépendante du système social. C'est ainsi qu'est apparue une tension politique effrayante entre le Danemark et la Suède autour de la question de l'État-providence et de l'immigration. Les classes moyennes suédoises des années 1970 et celles de maintenant sont très différentes : en Suède comme au Danemark, l'incapacité à adapter le modèle social est déstabilisante psychologiquement pour les catégories salariées, qui sont tentées par le populisme. Cela n'est pas sans rappeler la situation des classes moyennes allemandes des années 1920.

¹¹ Avec des contributions d'André Babeau

¹² « Les trois modes de l'État-providence » - Gosta Esping-Andersen – PUF 1999

La classe moyenne en Allemagne entre 1870 et 1930

Pour une participante, le terme « classe moyenne » est polysémique, et une approche statistique comparative ne peut suffire : la constitution de la classe moyenne et son devenir renvoient à une histoire, à des événements mettant en jeu des associations, des syndicats, etc. Le concept est construit dans cette histoire et l'influence à son tour, comme l'a montré Luc Boltanski dans son étude sur les cadres. La crainte du déclassement n'est pas nouvelle, elle existait déjà entre les deux guerres, de même que la « misère du travailleur intellectuel ». Une catégorie socio-professionnelle n'est pas une notion neutre, elle renvoie à une construction sociale.

L'invité en est bien d'accord, et c'est pour lui l'occasion d'évoquer l'histoire de l'Allemagne à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. La constitution d'un État moderne industriel centralisé autour de Berlin s'est accompagnée de la création d'institutions sociales (caisses, statuts) non seulement pour la classe ouvrière mais aussi pour les employés du privé comme du public : c'est l'apparition des outils d'État-providence. Les premiers débats sur les classes moyennes (Gustav von Schmöller, Georg Simmel) sont partis du constat que la prédiction de « paupérisation absolue du prolétariat » de Karl Marx était démentie par la création et l'expansion d'une classe de travailleurs qualifiés diplômés relevant du « *Mittlestand* »¹³ dont les conditions de vie s'amélioraient. C'est une histoire très différente de celles de l'Angleterre (marquée par un refus des situations intermédiaires) et des États-Unis (beaucoup plus égalitaires) à la même époque. Après la guerre, l'inflation massive puis la crise de 1929 ruinent l'accumulation patrimoniale de cette catégorie intermédiaire, comme l'a décrit à cette époque le sociologue Théodore Geiger¹⁴. Georg Simmel avait montré que ce groupe intermédiaire entre d'une part l'aristocratie et la haute bourgeoisie, d'autre part le prolétariat, avait pendant la période d'expansion joué un rôle politique modérateur et amortisseur. Mais pendant la période de difficultés, c'est de cette classe moyenne qu'est venu un nouveau populisme.

Les particularités de l'évolution française

Un participant souligne une particularité de l'évolution française au cours des années récentes : les indicateurs globaux d'inégalité, comme l'indice de Gini des revenus, ne se sont pas accrus, contrairement à ce qui s'est passé dans la plupart des autres pays développés. A quoi peut-on attribuer cela, et que faut-il en penser ?

L'invité confirme d'abord le fait, tout en soulignant qu'il faut le relativiser, en procédant à une analyse plus fine de l'évolution des inégalités à tous les niveaux de la distribution des revenus¹⁵ : en France aussi, les très hauts revenus ont considérablement plus progressé que les autres. Mais globalement, le constat de stabilité est exact. En France, la fonction publique a tenu, il y a eu des redistributions massives, et le troisième âge n'a pas rejoint la pauvreté de masse. Cela contraste avec l'Allemagne (réformes Hartz, déconstruction des niveaux intermédiaires de la situation salariale), et avec les États-Unis où ce ne sont pas seulement les salariés relevant du haut de la classe ouvrière qui ont été atteints, mais aussi ceux relevant d'emplois stables du secteur public (contrôleurs aériens du temps de Reagan, US Post-Office,...). Et cela contraste aussi avec nombre d'autres pays

¹³ NDR : Le terme « *Mittlestand* » au sens restreint désigne le tissu de petites et moyennes entreprises en Allemagne. Dans un sens plus large, ce terme désigne un ensemble de valeurs et de pratiques de gestion des entreprises, liées à leur propriété familiale. Voir l'article « *Mittlestand* » en anglais de Wikipedia (non traduit en français).

¹⁴ « *Panic in Mittlestand* » cité dans « *Germany 1914-1933 Politics, Society and Culture* » Matthew Stibbe Routledge 2013

¹⁵ Louis Chauvel utilise pour cela un outil, l'isographe. Voir « *The Intensity and Shape of Inequality: The ABG Method of Distributional Analysis* » Louis Chauvel *Review of income and wealth* volume 62 fascicule 1 pages 62-68, mars 2016

nordiques et anglo-saxons (en y incluant Israël) où une véritable « Guerre sur la classe moyenne » a abouti à une pression extraordinaire sur les revenus proches de la médiane.

Mais la stabilité française recouvre une dynamique intergénérationnelle défavorable aux jeunes. Pour une participante, il ne faut pas s'étonner si le baccalauréat d'aujourd'hui n'ouvre plus les mêmes perspectives d'emploi qu'il y a cinquante ans : c'est simplement la conséquence de sa massification. Sans aucun doute, répond l'invité : mais beaucoup d'autres pays que la France ont connu une forte expansion scolaire, et cela ne s'est pas accompagné des mêmes difficultés d'insertion sur le marché du travail. Ce n'est pas parce que les diplômés sont plus nombreux que les jeunes dévalent nécessairement la pente sociale. Au Royaume-Uni, les jeunes très diplômés ont pris la place des salariés à statut plus âgés. L'arbitrage français travail/chômage est très différent de celui du Royaume-Uni. Le modèle français maintient une fonction publique stable et le niveau des retraites : mais c'est aussi pour les mêmes raisons qu'un doctorat en France ne rapporte pas grand-chose.

Autre évolution cachée : la « repatrimonialisation » de la société française. A la question posée par un participant « Tenez-vous compte des loyers imputés aux propriétaires dans votre analyse des revenus ? », l'invité répond qu'il utilise les niveaux de vie par unité de consommation après redistribution, comme c'est le cas dans toutes les comparaisons internationales.¹⁶ Cette intervention amène à parler des patrimoines, et notamment des patrimoines immobiliers. Le LIS (Luxembourg Income Studies, cf. plus haut) a créé une base de données consacrée aux patrimoines.¹⁷ Les contrastes de dynamique entre l'évolution des prix à la consommation ou des salaires d'une part, et l'évolution des prix des logements d'autre part, ont été bien mis en évidence par les travaux de Jacques Friggit en France : ces contrastes existent aussi dans d'autres pays, mais pas dans tous, comme le montrent les graphiques reproduits en annexe 2. En France les propriétaires de 1998 ont vu la valeur de leur logement doubler en moyenne entre 1998 et 2008. Et cette évolution n'a pas été uniforme dans l'espace. Une année de salaire moyen permettait d'acheter 9m² en 1982 à Paris, et seulement 3m² aujourd'hui. Dans des zones éloignées des centre-villes, les biens ont au contraire subi des moins-values. La stabilité du strobiloïde des revenus en France serait sérieusement remise en question si on ajoutait aux revenus ces plus-values ou moins-values. C'est en ce sens qu'on peut parler d'une repatrimonialisation du problème des classes moyennes, la différence des situations patrimoniales brisant l'unité de la classe centrale.

La comparaison avec d'autres pays du monde

L'analyse des inégalités au niveau mondial fait apparaître un phénomène supplémentaire : le déclin de la polarisation entre les pays depuis longtemps développés – ce qu'on a appelé le « premier monde » - et le reste de la planète. On ne pouvait pas parler d'une classe moyenne mondiale dans les années 1960, encore moins dans les années 1970. Le rattrapage économique de nombreux pays, au premier rang desquels bien sûr la Chine, mais aussi la Thaïlande, et bien d'autres, a changé la donne. Des membres des classes moyennes supérieures de la Chine ou du Brésil ne sont plus du tout « épatés » aujourd'hui par le niveau de vie des classes moyennes en Europe : le développement a changé la position relative des classes moyennes des différents pays. Pour les membres des classes moyennes inférieures des anciens pays développés, c'est une perte de privilège, vis-à-vis de personnes appartenant à des pays qui n'existaient même pas dans leur carte mentale quelques décennies plus tôt. Cela touche directement la classe ouvrière, et les catégories intermédiaires

¹⁶ NDR : l'imputation de loyers fictifs aux propriétaires est pratiquée en comptabilité nationale, mais pas dans les fichiers micro-économiques et micro-sociaux.

¹⁷ « Luxembourg Wealth Studies »

salariées de la fonction publique. De tels « déclassés », comparables à ceux que pouvaient ressentir à la fin du XIXe siècle les enfants de la bourgeoisie chinoise réduits à l'état d'intellectuels précaires, induisent la réapparition d'une psychologie « à la Raskolnikov » conduisant certains à devenir les « free-riders » de leurs « familles-providence » : mais ces recours ne seront pas éternels, faute de capacité à épargner pour les années futures.

Une participante chilienne rejoint ce genre de considérations lorsqu'elle évoque les pays d'Amérique latine : inégalités, déclassés de la classe moyenne, investissements familiaux pour payer les études supérieures des jeunes (souvent aux États-Unis), endettement pour accéder au logement. L'invité fait remarquer un paradoxe de la critique sociale, observé par exemple au Brésil : la dénonciation la plus radicale des inégalités n'est pas le fait des personnes les plus défavorisées, mais bien de personnes qui sont proches de l'élite (le début du décile supérieur des revenus, en l'occurrence). Cela rejoint une constatation de psychologie sociale plus générale : les inégalités sont plus faciles à vivre lorsqu'elles ne sont pas visibles. Pour les « intellectuels précaires », qu'ils soient du Japon, de Chine, ou d'autres pays, l'écart croissant entre les aspirations permises par un doctorat et la réalité d'un fort endettement est particulièrement insupportable, surtout lorsque s'y ajoutent des fractures à caractère racial (Brésil, Afrique du Sud, États-Unis). Au Chili, la population est plus homogène, mais le strobiloïde des revenus est marqué par des inégalités extrêmes, renforcées par l'héritage des années de la dictature.

Un modèle contesté mais réaffirmé

Le débat, on vient de le voir, a surtout permis d'approfondir le diagnostic pessimiste de l'invité sur l'ébranlement actuel de la civilisation de classe moyenne. Il faut relater pour finir deux interventions qui ont remis en cause la pertinence de ce diagnostic.

La première, émanant d'un participant sociologue émérite, attaché à la description des classes moyennes en termes de relation à l'organisation du travail (voir plus haut), s'appuie sur la persistance de la croissance numérique du groupe des professions intermédiaires. Certes leurs revenus ont stagné : mais est-ce inéluctable ? Selon ce participant, ces deux caractéristiques ne permettent pas de parler valablement d'un déclin des classes moyennes. Pour l'invité, qui rappelle qu'un discours semblable était déjà tenu il y a quinze ans, lors de la parution de son livre sur les classes moyennes, l'état de l'économie française, le niveau des dettes accumulées et des déficits rendent au contraire extrêmement peu probable qu'on puisse constater de nouveau, à brève échéance, une croissance forte des catégories B de la Fonction publique, ou une reprise de la hausse du revenu médian réel. L'invité défend donc une approche moins « craintive » que celle des tenants d'une prudence excessive : le ralentissement date de plusieurs décennies, et les sciences sociales « conformistes » continuent de faire comme si nous étions dans les années 1970.

La seconde intervention critique, plus radicale, a remis en cause l'utilité de la notion de classe moyenne pour interpréter l'évolution économique et sociale, à moins de n'en parler qu'avec les autres catégories de la population. Pour ce participant, la dynamique des classes moyennes n'est pas indépendante ni de ceux qui sont « au dessus », ni de ceux qui sont « au dessous ». Pendant les « Trente glorieuses » et jusqu'à la fin des années 1970, les combats économiques et sociaux ne se menaient pas sous la bannière des classes moyennes, mais bien sous celle de l'émancipation de la classe ouvrière. Depuis, le débat est affadi par cette notion de classe moyenne, peuplée de gens très inquiets, très préoccupés de leur déclin... Le gémissement serait-il la seule perspective ? Les comparaisons avec les États-Unis et avec la Chine lui semblent également dangereuses. Aux États-Unis, le déclin est essentiellement celui de la classe des ouvriers d'industrie portés antérieurement par le modèle fordien. En Chine, les phénomènes sont trop récents pour qu'on puisse en juger valablement : il y faudrait des catégories de la pensée et de l'analyse sociale adaptées à ce monde en

développement. L'invité exprime ses divergences avec un tel diagnostic : le déclin américain des classes moyennes n'est pas simplement celui des ouvriers qualifiés, mais concerne près des trois-quarts de la population. Les données et les recherches internationales¹⁸ montrent en effet une croissance des inégalités et une polarisation des revenus qui ne se réduit pas à la classe ouvrière américaine. Dire que « le déclin est essentiellement celui de la classe des ouvriers d'industrie » est inexact. Le phénomène est bien plus global et donc dangereux.

Le débat ne pouvait évidemment pas permettre de concilier des points de vue aussi opposés que celui de ce participant et celui de l'invité. Ce dernier rappelle qu'au niveau international, dans de nombreux pays, des chercheurs étudient la « middle-class » avec les concepts qu'il a exposés. C'est selon lui une tendance bien française de récuser certains objets d'étude, au motif qu'ils n'ont pas des frontières bien définies, si possible avec une assise dans la législation sociale ou auprès des partenaires sociaux. « L'opinion publique n'existe pas », « La jeunesse n'est qu'un mot » : Pierre Bourdieu et ses émules ont ainsi disqualifié d'autres sujets d'étude. Mais si la définition reste problématique, est-ce que l'objet doit être récusé pour autant ? L'invité ne le croit pas, et reste persuadé de la fécondité du modèle de la société de classe moyenne pour analyser l'histoire du siècle passé et l'évolution du temps présent. Et surtout, laisser à l'écart ces questions serait prendre la responsabilité d'un déni de réalité que les générations futures auraient lieu de nous reprocher.



¹⁸ Voir en particulier l'article de Atkinson et celui de Alderson dans Gornick J.C. et Jäntti M. (ed.), *Income inequality : economic disparities and the middle class in affluent countries*, Stanford, California, 2013

Annexe 1 : Tableau extrait de « Moyennisation ou polarisation ? La dynamique des classes moyennes en France et dans un monde globalisé » Louis Chauvel Les Cahiers Français n° 378 – janvier- février 2014

Indicateurs de dynamique des classes moyennes 1985-2005

Pays	Variation de l'indice de Wolfson	Variation de l'indice de Gini	Pourcentage des classes moyennes 2005	Variation du pourcentage des classes moyennes
Taiwan	3.5	3.6	40.1	-3.4
Finlande	3.1	4.2	48.6	-7.1
Canada	2.8	3.4	36.5	-4.1
Pologne	2.5	4.8	37.4	-2.7
Autriche	2.4	4.2	45.5	-5.6
Royaume-Uni	2.3	4.1	34.0	-2.3
Luxembourg.	1.4	3.2	45.4	0.7
Suède	1.4	1.8	51.7	-6.7
U.S.A.	1.3	3.5	30.5	-0.6
Allemagne (ouest)	0.8	1.3	45.3	0.6
Mexique	-0.3	1.3	25.9	1.3
Norvège	-0.4	2.3	53.3	1.7
Danemark	-1.1	-2.8	51.9	-0.2
Italie	-1.2	0.5	31.9	-2.0
France	-1.5	-1.5	42.0	1.0

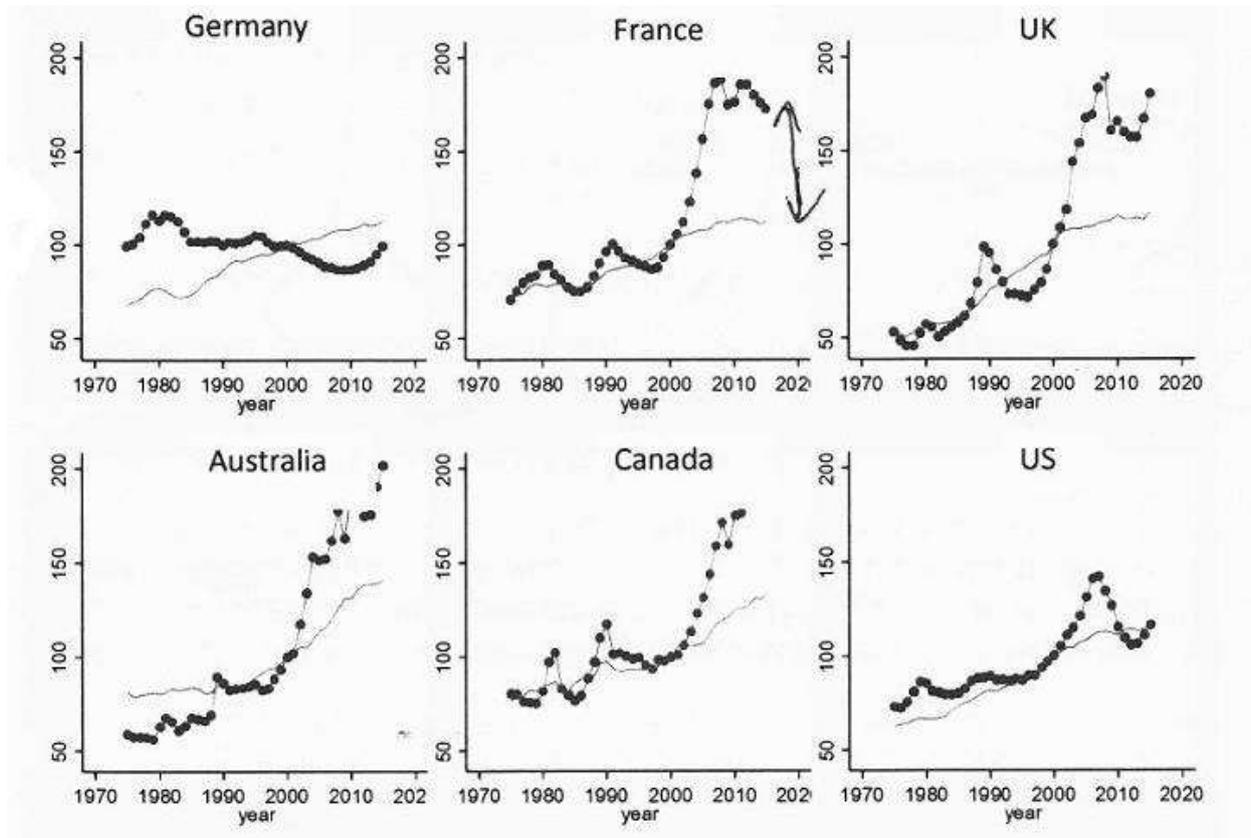
Lecture : L'indice de polarisation de Wolfson calculé sur la distribution des revenus caractérise l'écartèlement autour de la médiane. L'indice de Gini est un indicateur global de concentration : voir ci-dessus note 2. Le pourcentage des classes moyennes est calculé en utilisant les seuils à 75 % et 125 % de la médiane.

Les pays sont triés par degré décroissant du changement de l'indicateur de Wolfson.

Une augmentation des indicateurs de Gini et Wolfson correspond à une hausse des inégalités.

Sources : « On the identification of the middle class » Atkinson A.B. et Brandolini A., in Gornick J.C. et Jäntti M. (ed.), *Income inequality : economic disparities and the middle class in affluent countries*, Stanford, California, 2013 ; complété par l'auteur pour le pourcentage de la classe moyenne et ses variations dans le temps.

Annexe 2 : Coût du logement et revenus des ménages dans six pays - Extrait de « Malaise in the Western middle classes » de Louis Chauvel et Anne Hartung Cahiers de l'UNESCO 2016 (à paraître)



Lecture : Lignes pointillées : indice des prix des logements en termes réels ; lignes continues fines : indice des revenus réels des ménages. Bases 100 l'année 2000.

Source : Mack and Martinez-Garcia, *A cross-country quarterly database of real house prices : a methodological note* Federal Reserve Bank of Dallas, Globalization and Monetary policy institute working paper n°99 - 2011

Annexe 3: bibliographie

- « Moyennisation ou polarisation ? La dynamique des classes moyennes en France et dans un monde globalisé » Louis Chauvel Les Cahiers Français n° 378 – Janvier- février 2014
- « Malaise in the western middle classes » Louis Chauvel and Anne Hartung – Cahiers de l'UNESCO 2016 (à paraître)
- « Les classes moyennes à la dérive » Louis Chauvel, Seuil 2006
- « Les nouvelles classes moyennes » Dominique Goux et Eric Maurin, Seuil 2012
- « Sociologie des classes moyennes » Serge Bosc La Découverte 2008